

L'objectif du projet Macron-Delevoye : baissier le montant des pensions !

SORTEZ VOS CALCULETTES

Tous les calculs ci-dessous sont effectués avec les paramètres suivants :

- Code des pensions civiles et militaires actuel (CDCM) : 75 % du dernier traitement détenu les 6 derniers mois ; valeur du point d'indice annuel actuel de 56,2323
- Rapport Delevoye (pension par points) : taux retenu pour convertir les traitements sur la carrière en points de 25,31 % des traitements bruts ; 10 euros cotisés vaut un point ; valeur du point servi pour la pension vaut 0,55 euros. Le nombre de points est obtenu en calculant les traitements bruts sur la base d'une valeur du point d'indice au 1er février 2017 de 56,2323 € annuel, échelon par échelon, en tenant compte du temps passé dans chaque échelon, que l'on multiplie par 0,02531. Puis on converti en pension annuelle en multipliant le nombre de points accumulé par 0,55 € ; on divise par 12 pour le montant mensuel.

Dans tous les exemples, on a pris l'hypothèse d'une retraite complète à 43 ans. Le cas qui sera de plus en plus fréquent où on n'atteindra pas les 43 ans à la limite d'âge change peu les comparaisons, puisqu'il n'y a pas de décote.

Le gouvernement avance comme argument que la prise en compte des indemnités et primes dans le calcul par points compensera le lissage sur 43 ans.

Les exemples ci-dessous montrent qu'il n'en est rien, les fonctionnaires dans l'ESR perdent de 25 % à 36 % de pension, alors même que nous n'avons pas tenu compte de la retraite additionnelle (RAFP) du système actuel (qui il est vrai n'apporte que de faibles montants).



Adjoint administratif, adjoint technique, magasinier des bibliothèques

10 ans dans le grade de base, 20 ans en principal 2^{ème} classe et 13 ans en principal 1^{ère} classe, termine au 10^{ème} et dernier échelon, IM 466 ; avec une prime moyenne de 2 900 € annuels.

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 2183,69 = **1 637,77 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

23625 points obtenus avec le traitement, soit 1 082,85 € mensuels et 3156 points obtenus avec les primes, soit 144,66 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **1 227,51 €** brut mensuels

Perte de -410,26 € par mois, soit -25,05 %

Technicien, SAENES, BAS

14 ans en classe normale, 16 ans en classe supérieure et 13 ans en classe exceptionnelle, termine au 10^{ème} échelon, IM 569 ; avec une prime moyenne de 4 000 € annuels.

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 2 666,35 = **1 999,76 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

27083 points obtenus avec le traitement, soit 1241,30 € mensuels et 4353 points obtenus avec les primes, soit 199,53 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **1 440,83 €** brut mensuels

Perte de - 558,93 € par mois, soit - 27,95 %

Ingénieur d'études, bibliothécaire

Ingénieur d'études : 26 ans en classe normale, 17 ans en hors classe, termine au 9^{ème} échelon , IM 798 ; avec une prime moyenne de 5800 € annuels.

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 3 739,45 = **2 804,59 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

38252 points obtenus avec le traitement, soit 1 753,24 € mensuels et 6312 points obtenus avec les primes, soit 289,31 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à 2 042,55 € brut mensuels

Perte de -762,04 € par mois, soit -27,17 %

Bibliothécaire : 36 ans et demi dans le grade de base, 6 ans et demi en hors classe, termine au 9^{ème} échelon, IM 798 ; avec une prime moyenne de 5200 € annuels.

La retraite avec le régime actuel est la même que l'exemple IE, **2 804,59 €** brut mensuel.

Avec la retraite par points :

36 120 points obtenus avec le traitement, soit 1 655,52 € mensuels et 5 659 points obtenus avec les primes, soit 259,39 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **1 914,90 €** brut mensuels

Perte de -889,68 € par mois, soit -31,72 %

Attaché d'administration

22 ans attaché, 16 ans et demi attaché principal et 4 ans et demi hors classe, termine au 6^{ème} échelon, IM 830 ; avec une prime moyenne de 6800 € annuels.

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 3889,4 = **2 917,05 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

38370 points obtenus avec le traitement, soit 1 758,65 € mensuels et 7400 points obtenus avec les primes, soit 339,20 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 097,85 €** brut mensuels

Perte de -819,20 € par mois, soit -28,08 %

Assistant ingénieur

43 ans dans le même grade, termine au 16^{ème} échelon, IM 627 ; avec une prime moyenne de 4600 € annuels.

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 2938,14 = **2 203,61 €** brut mensuels

Avec la retraite par points :

32539 points obtenus avec le traitement, soit 1 491,40 € mensuels et 5006 points obtenus avec les primes, soit 229,46 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **1 720,85 €** brut mensuels

Perte de -482,75 € par mois, soit -21,91 %

Professeur certifié

30 ans en classe normale et 13 ans en hors classe, termine au 6^{ème} échelon, IM 798 ; avec un montant moyen en primes et HC de 4640 € annuels (prime d'enseignement supérieur + 3360 € d'heures complémentaires annuelles).

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 3 739,45 = **2 804,59 €** brut mensuels.

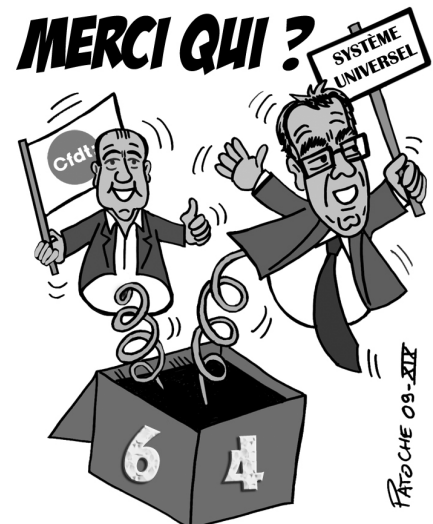
Avec la retraite par points :

37353 points obtenus avec le traitement, soit 1 712,01 € mensuels et 5050 points obtenus avec les primes, soit 231,45 € mensuel.

Le total de la retraite par points s'élève à **1943,46 €** brut mensuels

Perte de - 861,13 € par mois, soit - 30,70 %

**RETRAITE PAR POINTS
= TRAVAIL SANS FIN !
MERCI QUI ?**



Ingénieur de recherche, conservateur

Ingénieur de recherche : 24 ans en 2^{ème} classe, 13 ans en 1^{ère} classe, 6 ans en hors classe, qui termine au 4^{ème} échelon, IM 972 ; avec une prime moyenne de 7800 € annuels.

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 4554,82 = **3 416,00 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

43620 points obtenus avec le traitement, soit 1 999,26 € mensuels et 8488 points obtenus avec les primes, soit 389,08 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 388,34 €** brut mensuels

Perte de -1 027,66 € par mois, soit -30,08 %

Conservateur : un an stagiaire, 23 ans et 4 mois conservateur, 18 ans et 8 mois conservateur en chef termine au 6^{ème} échelon, IM 972 ; avec une prime moyenne de 6800 € annuels.

La retraite avec le régime actuel est la même que l'exemple IR : **3 416,00 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

44701 points obtenus avec le traitement, soit 2 048,81 € mensuels et 7400 points obtenus avec les primes, soit 339,20 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 388,01 €** brut mensuels

Perte de -1 028,11 € par mois, soit -30,10 %

Professeur des universités

15 ans MCF, 17 ans PU 2^{ème} classe et 11 ans PU 1^{ère} classe, termine au 3^{ème} échelon, IM 1173 ; avec un montant moyen en primes et HC de 4000 € annuels (PES de 1260 € + 4 ans de PEDR à 3500 €, 4 ans de PEDR à 5000 € et 1890 € d'heures complémentaires annuelles).

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 5496,71 = **4 122,53 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

52999 points obtenus avec le traitement, soit 2 429,11 € mensuels et 4353 points obtenus avec les primes, soit 199,53 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 628,64 €** brut mensuels

Perte de -1 493,89 € par mois, soit -36,24 %

Maître de conférence, chargé de recherche, agrégé

Maître de conférence : 25 ans classe normale, 18 ans hors classe, qui termine au 6^{ème} échelon, IM 972 ; avec un montant moyen en primes et HC de 3500 € annuels (PES de 1260 € annuels + 8 ans de PEDR à 3500 € et 1890 € d'heures complémentaires annuelles).

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 4554,82 = **3 416,00 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

48943 points obtenus avec le traitement, soit 2 243,26 € mensuels et 3809 points obtenus avec les primes, soit 174,58 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 417,84 €** brut mensuels

Perte de -998,16 € par mois, soit -29,22 %

Chargé de recherche : 36 ans et demi classe normale, 6 ans et demi hors classe, qui termine au 7^{ème} échelon, IM 972 ; avec une prime moyenne de 1160 € annuels (prime de recherche + autres primes possibles).

La retraite avec le régime actuel est la même que l'exemple MC, **3 416,00 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

46733 points obtenus avec le traitement, soit 2 141,97 € mensuels et 1262 points obtenus avec les primes, soit 57,86 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 199,83 €** brut mensuels

Perte de -1 216,17 € par mois, soit -35,60 %

Agrégé : 30 ans en classe normale et 13 ans en hors classe, qui termine au 4^{ème} échelon, IM 972 ; avec un montant moyen en primes et HC de 4640 € annuels (prime d'enseignement supérieur + 3360 € d'heures complémentaires annuelles).

La retraite avec le régime actuel est la même que l'exemple MC, **3 416,00 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

45752 points obtenus avec le traitement, soit 2 088,71 € et 5050 points obtenus avec les primes, soit 231,45 €.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 320,16 €** brut mensuels.

Perte de -1 095,84 € par mois, soit -32,08 %

Directeur de recherche

15 ans et 9 mois Chargé de recherche, 27 ans et 3 mois DR 2^{ème} classe, termine au 7^{ème} échelon, IM 1067 ; avec une prime moyenne de 1360 € annuels (prime de recherche, et d'autres primes possibles) ;

Retraite mensuelle avec le régime actuel (code des pensions civiles et militaires) :

75 % de 4999,99 = **3 749,99 €** brut mensuels.

Avec la retraite par points :

50697 points obtenus avec le traitement, soit 2 323,62 € mensuels et 1480 points obtenus avec les primes, soit 67,84 € mensuels.

Le total de la retraite par points s'élève à **2 391,46 €** brut mensuels.

Perte de -1 358,53 € par mois, soit -36,23 %